

Adjoint Technique de Recherche et Formation

Corps : **Adjoint Technique de Recherche et Formation**

Nature du concours : **Interne**

Branche d'activité professionnelle (BAP) : **"G" - Patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention**

Famille professionnelle : **Logistique**

Emploi type : **Opérateur logistique - Agent de sécurité**

Nombre de postes offerts : **1**

Localisation du poste : **Division de la logistique - Rectorat de Lille**

Activités principales :

- Contrôler l'accès aux bâtiments, la circulation et la sécurité des personnes et le fonctionnement de certaines installations techniques,
- Assurer la prévention, la sécurité et la surveillance des locaux,
- Assurer l'ouverture et la fermeture des bâtiments,
- Accueillir, orienter, renseigner le public, sur place ou par téléphone,
- Tenue et vérification d'un planning

Compétences principales requises :

Connaissances :

- Méthodologie de la logistique (notion de base)
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité (notion de base)
- Matériels d'alarme et de surveillance (notion de base)
- Contraintes liées aux immeubles (notion de base)
- Environnement et réseaux professionnels (notion de base)
- Langue française (connaissance générale)

Compétences opérationnelles :

- Assurer l'entretien courant des outils de l'environnement de travail (application)
- Appliquer les normes, procédures et règles (application)
- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité (notion)
- Travailler en équipe (application)
- Savoir planifier et respecter des délais (maîtrise)
- Savoir utiliser les équipements de sécurité (maîtrise)
- Accueillir et prendre des messages (application)

Compétences comportementales :

- Maîtrise de soi
- Sens de l'organisation
- Capacité d'adaptation

Environnement professionnel :

Lieu d'exercice : Division de la logistique du Rectorat de Lille.

L'activité du service s'exerce au 144 rue de Bavay - exceptionnellement dans des locaux occupés par les CIO et IEN.

Astreintes et conditions d'exercice : l'activité peut entraîner des contraintes horaires et des sujétions particulières (travail de nuit). Elle peut exiger le ou les permis de conduire adaptés aux besoins.